



Casablanca, le 23 Mai 2023

A
Monsieur le Président

Objet :

1. **Assemblée Générale Extraordinaire** : Amendement de l'article 5 des Statuts de la FRMT, en vue d'inclure le PADEL et le Beach tennis en tant que disciplines relevant de la **FEDERATION ROYALE MAROCAINE DE TENNIS**.
2. **Assemblées Générales Ordinaires** :
 - Saisons 2019/2020, 2020/2021 et 2021/2022
 - Election des membres du Comité Directeur

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous informer que la Fédération Royale Marocaine de Tennis tiendra une Assemblée Générale Extraordinaire en vue de l'amendement de l'article 5 des statuts de la FRMT, suivie des assemblées générales ordinaires des Saisons 2019/2020, 2020/2021 et 2021/2022 ; est-ce le **Samedi 17 Juin 2023 à 11h00 à la salle de conférence du Complexe Moulay Abdellah de Rabat**.

Aussi, nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir les noms de deux membres habilités à représenter votre association à cette assemblée. Ils devront être dûment mandatés par écrit par vos soins.

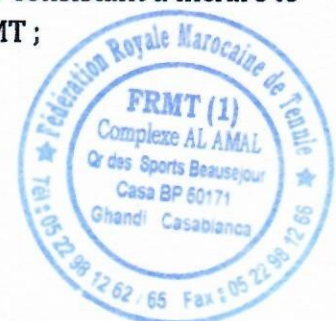
1) Ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

1. Vérification des pouvoirs et du quorum ;
2. Allocution d'ouverture du président ;
3. Désignation des scrutateurs ;
4. Présentation de l'amendement de l'article 5 des statuts de la FRMT consistant à inclure le PADEL et le Beach Tennis en tant que disciplines relevant de la FRMT ;
5. Délibération sur l'amendement de l'article 5 ;

2) Ordre du jour des assemblées Générales Ordinaires :

• **Assemblées Ordinaires :**

1. Vérification des pouvoirs et du quorum ;
2. Allocution d'ouverture du Président ;
3. Communication du procès-verbal de l'Assemblée Générale précédente ;



Casablanca Siège : Complexe Al Amal-Quartier des Sports - Beauséjour Casablanca
Code Postale 50 171 - Casablanca - Ghandi
Tel : 05 22 98 12 62 / 05 22 98 12 66 / 05 22 99 21 23
Fax : 05 22 98 12 65
Email : frmt@casanet.net.ma - site web : www.frmt.ma

Rabat Annexe : Villa N° 7 Rue Ahmed Iyazidi ex Meknès
Quartier Hassan - Rabat Code postale 10 000
Tel : 05 37 66 00 20 / 21 / 22
Fax : 05 37 66 00 23
Email : contact.frmt@gmail.com



4. Lecture des rapports moraux des saisons 2019/2020, 2020/2021 et 2021/2022 ;
5. Lecture des rapports financiers des exercices 2019/2020, 2020/2021 et 2021/2022 et présentation du budget de la saison 2022/2023 ;
6. Lecture des rapports du commissaire aux comptes ;
7. Délibération sur les rapports, moraux et financiers et sur le programme et le projet de budget de l'exercice 2022/2023 ;
8. Désignation du Commissaire aux comptes et approbation de la mission du cabinet AUDICIS au titre des exercices 2020/2021 et 2021/2022 ;
9. Acceptation des nouvelles adhésions et radiation éventuelle des associations qui ne sont plus affiliées.

• **Assemblée Elective :**

1. Présentation de la démission collective des membres du Comité Directeur ;
2. Désignation de la commission chargée d'assurer le suivi de l'élection du nouveau comité directeur (Représentant du Ministère, le plus âgé et le plus jeune des membres de l'AGO...);
3. Vérification de la validité du dépôt des listes électorales ;
4. Présentation des plans d'action par les mandataires des listes candidates ;
5. Election du comité directeur ;
6. Election des membres de la commission fédérale de discipline ;
7. Election des membres de la commission fédérale d'appel.

Lecture du Télégramme d'allégeance à Sa Majesté le Roi, que dieu l'assiste.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président de la Fédération Royale Marocaine de Tennis

Faiçal LARAÏCHI



Casablanca Siège : Complexe Al Amal-Quartier des Sports - Beauséjour Casablanca
Code Postale 50 171 - Casablanca - Ghandi
Tél : 05 22 98 12 62 / 05 22 98 12 66 / 05 22 99 21 23
Fax : 05 22 98 12 65
Email : frmt@casanet.net.ma - site web : www.frmt.ma

Rabat Annexe : Villa N° 7 Rue Ahmed Iyazidi ex Meknès
Quartier Hassan - Rabat Code postale 10 000
Tél : 05 37 66 00 20 / 21 / 22
Fax : 05 37 66 00 23
Email : contact.frmt@gmail.com

